

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO : R- 4311-2025

HYDRO-QUÉBEC, personne morale de droit public légalement constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (RLRQ, c. H-5) ayant son siège social au 75, boul. René-Lévesque Ouest, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2Z 1A4,

Demanderesse

AFFIRMATION SOLENNELLE DE MME NATHALIE VILLENEUVE

[Article 29 du *règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* (RLRQ., c. R-6.01 r 4.1)]

Je, soussignée, **NATHALIE VILLENEUVE**, Cheffe Stratégie et affaires réglementaires p.i., Hydro-Québec, au Complexe Desjardins, Tour Est, 16^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Les informations relatives aux aspects réglementaires contenues dans les pièces déposées au soutien de la demande du présent dossier ont été préparées sous ma supervision et mon contrôle, soit les pièces,
HQD-1, Document 1, Preuve (B-0004)
HQD-1, Document 2, Extraits (B-0005)
HQD-2, Document 1.1, Réponses DDR Régie (B-0010)
HQD-2, Document 1.2, Réponses DDR ACQCIE- CIFQ (B-0017)
HQD-2, Document 1.3, Réponses DDR ROEEÉ (B-0012)
HQD-2, Document 1.4, Réponses DDR RTIEÉ (B-0013)
(collectivement les « Pièces »);
2. J'ai une connaissance des faits relatifs à Hydro-Québec contenus dans les Pièces ;
3. Tous les faits allégués par Hydro-Québec dans les Pièces sont vrais et valent comme mon témoignage écrit en la présente instance.

Et j'ai signé à Montréal, Québec,
ce 17 mars 2026

(S) NATHALIE VILLENEUVE

NATHALIE VILLENEUVE

Déclaré solennellement devant moi par vidéoconférence,
à Montréal, Québec, ce 17 mars 2026

(S) JULIE LEFEBVRE

Julie Lefebvre #167 390

Commissaire à l'assermentation pour le Québec